



INITIATIVE POPULAIRE FÉDÉRALE « Pour un revenu de base inconditionnel »

14 novembre 2014

Communiqué aux médias de BIEN-Suisse du 14.11.2014

Le revenu de base : la meilleure réponse aux problèmes sociaux

Suite à l'envoi de notre dossier d'information sur le revenu de base aux parlementaires qui se réunissent aujourd'hui en commission, le PS propose l'assurance générale du revenu (AGR) comme contreprojet à l'initiative « Pour un revenu de base inconditionnel » à la commission de la sécurité sociale du Conseil national (CSSS-N). Selon le PS, si l'initiative est plus que jamais d'actualité et a le mérite de poser les bonnes questions, elle propose une réponse qui risque de provoquer un démantèlement des acquis sociaux. En nous réjouissant de l'intérêt que le PS porte à l'Initiative, nous aimerions exprimer que cette crainte est sans fondement : le revenu de base est un progrès social majeur et s'intègre parfaitement dans le système existant. Il établit simplement un droit inaliénable pour chacun de recevoir un revenu suffisant pour mener une existence digne.

Pourquoi un revenu de base est-il nécessaire aujourd'hui ? L'accomplissement du principe constitutionnel de la garantie d'une existence digne pour chacun reposait jusqu'à la fin du siècle précédent sur la possibilité d'avoir accès à un emploi suffisamment rémunéré pour pouvoir vivre. Aujourd'hui, et en accord avec le PS, nous constatons que l'augmentation de la productivité et la crise économique ont pour conséquences, même en Suisse, le développement de jobs insuffisamment payés et un nombre grandissant de personnes exclues du marché de l'emploi en réalité bien supérieur aux seules statistiques du chômage. Il est donc nécessaire d'introduire un nouveau mécanisme de redistribution de la richesse pour garantir des moyens d'existence suffisants à toute la population.

Pourquoi un revenu de base plutôt que l'AGR ? Parce que, bien que cette dernière généralise à bon escient le principe de la prise en charge systématique des personnes exclues de l'activité rémunérée, elle reconduit les mêmes mécanismes de manque d'incitation économique à l'activité lucrative, de contrôle humiliant et de stigmatisation qui sont propres au système actuel. Le revenu de base, au contraire, concrétise un droit à l'existence de chacun, sans besoin de remplir une quelconque condition et d'avoir une activité rémunérée. De ce fait, il supprime la pauvreté et son manteau de culpabilité, sans d'inutiles lourdeurs administratives, améliore les conditions de travail, favorise l'insertion professionnelle et l'auto-entreprise, remplit le but d'un salaire minimum et valorise le travail non payé qui est majoritairement accompli par les femmes.

Les craintes de démantèlement des acquis sociaux du PS ne sont pas fondées. Toutes les forces politiques présentes au Parlement sont en effet d'accord sur la nécessité d'une protection sociale suffisante. Si tel n'était pas le cas, le démantèlement aurait déjà eu lieu. Les pressions qui s'exercent aujourd'hui contre certains secteurs de notre système social peuvent être vues comme un indicateur que celui-ci ne parvient plus à accomplir efficacement son but dans le contexte actuel d'une augmentation significative des besoins. Le revenu de base, en apportant une simplification à un système déjà trop complexe, pourrait au contraire satisfaire à la fois les partisans d'une protection sociale conforme aux principes de la dignité et ceux qui souhaitent rationaliser des dépenses mal utilisées.

Revenu de base inconditionnel ou assurance générale sur le revenu, BIEN-Suisse est très heureux de constater que son dossier d'information envoyé aux parlementaires fait avancer le débat sur les réponses urgentes à donner à la précarisation d'une part grandissante de notre population. Nous sommes à la disposition du PS et de tout autre parti concerné par le besoin d'amélioration de notre système social en vue de leur donner autant d'éléments que nécessaire pour aider leur réflexion et leur prise de décision.

Le revenu de base inconditionnel est une réforme majeure du système social qui consiste à redistribuer une part de la richesse produite à l'ensemble de sa population sous la forme d'une rente mensuelle, suffisante pour permettre une vie digne et allouée au niveau individuel. Son montant doit permettre la couverture des besoins fondamentaux : nourriture, habillement, logement, assurance-maladie et participation à la vie sociale. Dans la plupart des cas, elle ne représente pas un revenu supplémentaire mais remplace et sécurise cette part de revenu indispensable. A titre indicatif, nous proposons par mois un montant de Fr. 2'500.- pour les adultes et Fr. 625.-, soit le guart, pour les mineurs.

* * *

Information:

 Ralph Kundig Président de BIEN-CH
Gabriel Barta Membre du Comité d'initiative, Vice-président de BIEN-CH
ralph.kundig@bien.ch
gabrielbarta@gmx.ch
079 205 10 54

• Anne-Béatrice Duparc Communication BIEN-CH <u>bea.duparc@bien.ch</u> 076 378 69 98

revenudebase.ch : l'information détaillée sur notre site web

